

L'ASSOCIATION

En Seine, le domaine de pêche du Grand barbeau offre près de 30 km de berges pour s'adonner aux plaisirs de la pêche. Il s'étend depuis le pont de Bois le Roi/Chartrettes jusqu'à l'entrée de Thomery.

Les berges et esplanades, entretenues par les communes et l'association, permettent le plus souvent un stationnement à proximité du poste de pêche.

La berge des Plâtreries à Samoies sur Seine est particulièrement propice à la pêche, le poisson y étant abondant.

Le domaine inclut également :

- le Ru du Châtelet depuis son débouché en Seine jusqu'au pont du Lavoir de Fontaine-le-Port
- le Ru de la Vallée Javot depuis son débouché en Seine à Barbeau jusqu'au pont SNCF

ainsi que les plans d'eau suivants :

- l'Étang du Pont Brossard à Echouboulains, riche en carnassiers
- le Grand Canal du Château de Fontainebleau avec ses carpes et nombreux autres poissons
- le petit étang de la Sablière réservé aux sociétaires du Grand Barbeau et bien adapté à la pêche pour les enfants

Pêche dans le Grand Canal du Château de Fontainebleau

L'autorisation de pêche est soumise au respect de la réglementation du Château et notamment à l'interdiction de pose de tente.

La capture des carpes et carnassiers s'y pratique en "no kill"

Nos concours de pêche pour cette année:

- * Echouboulains (mi-juin) : Open en Américaine, 2 manches
- * Héricy (14 juillet) : Coup, individuel
- * Samoies sur Seine (début septembre) : Coup, individuel
- * Grd Canal du Château (fin septembre) : Coup, individuel

Merci de vous assurer des dates retenues en consultant notre site internet et notre bulletin d'information.

Abonnez-vous à notre bulletin en nous contactant par mail à l'adresse legrandbarbeau@gmail.com

RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION

Consulter également le site de la Fédération Départementale de Pêche pour une information complète:

<http://www.federationpeche77.fr/>

La pêche du sandre est interdite durant la période de fermeture du brochet.

Le nombre de prises de carnassiers (brochet, sandre, blackbass) est limité à 3 dont 1 brochet maximum par jour et par pêcheur.

Périodes d'ouverture de la pêche aux carnassiers en Seine et Marne

- Eaux de 2^{ème} catégorie: du 1^{er} au 27 janvier
du 1^{er} mai au 31 décembre

Les tailles minimales des carnassiers



Brochet : 60 cm



Sandre : 50 cm



Black-Bass : 40 cm

La Garderie est assurée par nos gardes assermentés.

Nouveau !

La pêche de nuit de la carpe est désormais autorisée en rive gauche de la Seine sur deux secteurs représentant un linéaire total de 3.3km (Arrêté préfectoral du 21-06-2018).

Rejoignez-nous! Votre AAPPMA est en pleine expansion et recherche des Sociétaires disponibles pour une ou plusieurs journées d'animation pêche avec les enfants et pour ses journées de nettoyage et aménagement des berges.

Renseignements: legrandbarbeau@gmail.com

„TOUT POISSON REMIS A L'EAU SERA BIEN PLUS UTILE QUE LE MEILLEUR DES ALEVINAGES“



Siège social : 11 rue de l'Église
77850 HÉRICY

Fontainebleau, Avon,
Bois le Roi, Chartrettes, Fontaine-le-Port,
Héricy

Mail : legrandbarbeau@gmail.com
Site internet : www.les-carpes.org

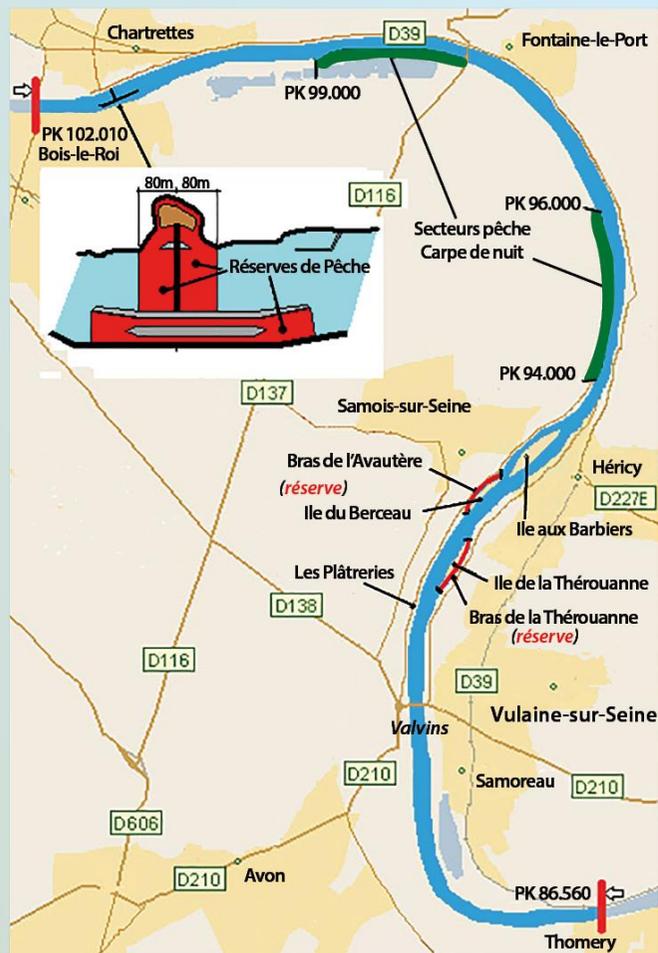


Éviter de pêcher près des lignes électriques !

Nos distributeurs de carte de permis :

- Bar tabac "le Montceau" à Avon, Butte Montceau
- Café des sports "Chez Cathy", au Châtelet en Brie rue de l'Hôtel-de-Ville
- Magasin **Déathlon**, Ctre Cial de Villiers en Bière
- Magasin **Déathlon**, Ctre Cial de Savigny le Temple
- Avenir Pêche à Savigny le Temple

"BONNE PÊCHE à TOUTES et à TOUS EN 2019"



INTERDICTIONS DE PÊCHE EN SEINE

Réserve de l'écluse de la Cave (420m) Bois le Roi	Limite amont	pointe amont de la grande estacade
	Limite aval	pointe aval de la grande estacade
Réserve du barrage de la Cave (160m) Chartrettes	Limite amont	80m en amont du barrage
	Limite aval	80m en aval du barrage
Réserve du bras de la Théroouanne (400m) Héricy-Vulaines S/S	Limite amont	fin du busage de la prise d'eau
	Limite aval	débouché en Seine
Réserve du bras de l'Avautère (490m) Samois surSeine	Limite amont	passerelle amont
	Limite aval	passerelle aval

PARCOURS RÉCIPROCITAIRES

SEINE	
Limite amont	Limite aval
THOMERY (aux environs de la rue Thiers)	Pont de Chartrettes / Bois-le-Roi
LES PLANS D'EAU	
ETANG DU PONT BROSSARD ECHOUBOULAINS	Etang d'environ 6 ha
GRAND CANAL DU CHATEAU DE FONTAINEBLEAU	Pièce d'eau d'environ 4,4 ha

PARCOURS EXCLUSIF

Réservé aux titulaires de la carte Grand Barbeau	
ETANG DE LA SABLIERE (Chartrettes)	Étang d'environ 3500m ²